

DELIBERATION N° 2016/D208



TRAITEMENT DES OMR SUITE A L'ARRET DU COMPOSTAGE A L'USINE DES CHATELETS

PRESTATAIRE	Département	Tarif transport compris	Mode d'élimination	Limites
SECHE	53	82,56 €	Enfouissement	
SITA	53	87.04 €		
GUYOT	53	81.54 €		
SAINT MEEN	35		Compostage	1 000 tonnes / par mois
SMITRED PLUZUNET	22	77.63 €	Incinération	1000 tonnes / par an

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

- ➡ **AUTORISE** le Président à lancer une consultation pour le transport et traitement des déchets non traités par KERVAL suite à l'arrêt du TMB des Châtelets.
- ➡ **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc, le 14 juin 2016

Le Président
Thierry BURLLOT



**KERVAL CENTRE ARMOR
BUREAU DU 14 juin 2016**

Convocation du 31 mai 2016

Nombre de membre du bureau : 15

L'an deux mil seize le quatorze juin à dix-sept heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au centre siège administratif à Saint-Brieuc, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLLOT	Cc Lanvollon-Plouha	X	
Claude BLANCHARD	SBABA	X	
Jean-Luc BARBO	Lamballe communauté	X	
Guy LE HELLOCO	Smictom de Loudéac		X
Marie-France BOULDE	SBABA	X	
Rémy MOULIN	SBABA		X
Françoise LE FUR	Centre Armor Puissance 4		X
Jean-Pierre CARLO	Cdc Arguenon-Hunaudaye		X
Daniel NABUCET	Cdc Côte de Penthièvre	X	
Gervais LE BOUC	Cdc Pays de Matignon		X
Christian LE MAITRE	Cdc Sud Goëlo	X	
Eliane TETU	Cdc Pays de Moncontour	X	
Jean-Paul LE VAILLANT	Le Leff communauté		X
Jean Yves LOYER	Quintin communauté	X	
Claude PERRIN	Sivom du Méné		X

Présents : 8

Absents : 7

Votants : 8